



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la Commission de Gestion Année 2020

Composition de la Commission de Gestion

Philippe Esseiva, Président

Frédéric Guilloud

Eric Jaquet

Bernard Nicolet

Nicolas Vout

Introduction :

En vertu du mandat qui lui a été confié, et en accord avec les articles 92 à 97 du Règlement du Conseil Communal, la Commission de Gestion s'est penchée sur :

1. Le rapport de gestion de la Municipalité 2020
2. L'état des préavis 2020 ainsi que les précédents non bouclés
3. La gestion de la crise COVID-19
4. La gestion de l'eau potable
5. Le déneigement
6. Fonctionnement du bureau du Conseil Communal

De plus, la Commission de Gestion a également décidé de revenir sur certains points couverts dans le rapport de Gestion 2019 et qui sont :

7. Les plans directeurs des routes
8. Le chauffage à distance du CCS
9. Le CCE et l'énergie solaire

Enfin, le rapport se termine par les traditionnels vœux de la Commission de Gestion.

Organisation de la Commission de Gestion et rencontre avec la Municipalité :

Les séances de la Commission de Gestion ont eu lieu entre les mois de février et juin 2021. Lors de la première séance du 17 février 2021, le Président sortant, Monsieur Frédéric Guilloud a proposé de changer de Président et a proposé Monsieur Philippe Esseiva pour le remplacer. Celui-ci a été élu par acclamation et a depuis présidé toutes les séances de la Commission de Gestion.

Nous remercions la Municipalité, la Boursière et le Secrétaire Municipal de nous avoir fourni tous les documents demandés durant ce premier semestre 2021. Comme chaque année, la Commission de Gestion a également eu l'occasion de rencontrer la Municipalité, la Boursière et le Secrétaire Municipal afin d'échanger et de clarifier certains points qui n'avaient pas pu être couverts par courrier électronique. La collaboration avec la Municipalité est généralement bonne mais nous avons parfois l'impression que certaines questions ont tendance à contrarier certains membres de la Municipalité.

Enfin, la Commission de Gestion a également eu l'occasion d'échanger avec le Président du Conseil Communal, Monsieur Christophe Patarin, le 14 avril 2021 et avec la Commission des Finances le 5 mai 2021.

1. Le rapport de gestion de la Municipalité 2020

Le rapport de gestion de la Municipalité (préavis 11-2020) nous est parvenu dans une version provisoire le 16 avril 2021 et dans une version définitive le 15 mai 2021.

Long de 50 pages, le rapport de gestion de la Municipalité est clair et précis. Au vue de la situation sanitaire particulière de 2020, un chapitre spécial a été ajouté sur la réponse à la pandémie COVID-19. La commission de gestion remercie la Municipalité pour ce travail conséquent et encourage vivement tous les membres du Conseil Communal à lire ce rapport dans le détail afin de prendre connaissance de toutes les informations qu'il contient. Nous tenons toutefois à mentionner que la Commission de Gestion ne s'est pas attardé sur le chapitre 2 lié aux finances car ce sujet est couvert par la Commission des Finances.

2. Etat des préavis 2020 ainsi que les précédents non bouclés

La section ci-dessous reflète l'état des préavis 2020 ainsi que les précédents non bouclés.

La première partie couvre la période 2008 à 2017, puis 2018, 2019 et 2020. Le tableau présente chaque préavis non bouclé dans les 3 premières colonnes tandis que la dernière colonne résume les commentaires et informations supplémentaires de la Commission de Gestion. Il est important de noter que chaque préavis ci-dessous a été discuté directement avec la Municipalité lors de la séance du 02 juin 2021.

Etat des préavis en cours 2008 - 2017

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de Gestion
08/2008	Implantation d'un bassin de rétention (aménagement hydrauliques du ruisseau de la Joy)	Crédit CHF 232'500 Dépensés CHF 58'611	Le préavis est terminé mais non réalisé en raison d'une demande d'expropriation non aboutie. Un nouveau préavis devra être fait.
03/2017	Crédit d'étude pour la revitalisation des cours d'eau et de milieux humides à Le Muids	Crédit CHF 55'500. Dépensés CHF 45'728. -	Crédit d'étude toujours en cours malgré le refus du préavis 16/2020. Reste une facture qui sera subventionnée en 2021. Ce projet devra faire l'objet d'un nouveau préavis.
06/2017	Demande pour le remplacement des collecteurs EU/EC et de conduites ESP sur secteur chemin Pré-du-Marguiller – Chemin Pré de la Forge	Crédit CHF 1'970'000.- Dépensé : CHF 1'730'363	Subventions reçues en 2020. En attente de factures supplémentaires liées aux servitudes par le registre foncier.
12/2017	Demande pour la réfection de la toiture et de la charpente du Mont-Roux	Crédit de CHF 350'000.- Dépensé CHF 311'375.-	Préavis terminé. CHF 3'125 ont été reçus des assurances après l'orage, ainsi que CHF 11'460 de subventions cantonales et CHF 26'700 de subventions fédérales.

Etat des préavis en cours 2018

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de Gestion
01/2018	Demande de Crédit pour l'alimentation en eau potable et défense incendie dans le secteur des Saugeons	Crédit CHF 390'800.- Dépensé : CHF 338'913	Le dernier propriétaire est raccordé depuis mai 2021. Les subventions vont donc pouvoir être demandées. Réception des travaux le 18 juin 2021.
08/2018	Demande de crédit pour l'étude préliminaire concernant le réaménagement et la réouverture de la route du village	Crédit CHF 37'200.- Dépensé CHF 32'106.-	Des aménagements temporaires ont été installés. Un nouveau préavis sera soumis par la nouvelle Municipalité. Celui-ci sera notamment basé sur l'étude faite par la commission de l'Urbanisme. Il inclura également le carrefour du bas de la rue du village.
10/2018	Demande de crédit pour la construction d'une école	Crédit CHF 29'000'000 Dépensé : CHF 234'412	Approuvé le 02.07.2018. Le préavis est en cours et divers dépenses (gabarits, frais d'avocat et imputations internes) ont eu lieu en 2020 pour CHF 35'000.

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de Gestion
13/2018	Demande de crédit pour la construction du puits de captage des Coteaux	Crédit CHF 623'100. – Dépensé CHF 24'950. -	Approuvé le 19.11.2018 Le préavis suit son cours et les travaux devraient être terminés d'ici fin juillet 2021.
14/2018	Demande de crédit concernant le réseau de distribution d'eau et d'égout au chemin des Granges	Crédit CHF 624'500. – Dépensé CHF 501'895.-	Approuvé le 19.11.2019 Le préavis est presque terminé. En attente des servitudes et un réajustement est à faire sur un tout petit ruisseau.
15/2018	Demande de crédit concernant la conduite de la route de Bassins – chemin de la Grange et la réfection des collecteurs EU/EC au chemin de la Grange	Crédit CHF 409'800. – Dépensé CHF 16'763.-	Approuvé le 19.11.2018. Le préavis est en cours car il est lié à la construction de l'école mentionnée plus haut (10/2018). Le cas est actuellement au Tribunal Fédéral.

Etat des préavis 2019

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de Gestion
02/2109	Demande de crédit pour la réfection de la route des Montagnes allant du croisement du Vermeilley au Croue et à l'Arzière -	Crédit CHF 139'000. — TTC	Approuvé le 18.02.2019. Le préavis est toujours en attente car il dépend du plan de gestion des routes des forêts et des pâturages. Ce plan doit être approuvé par le canton et la confédération pour toucher des subsides.
04 et 11/2019	Demande de crédit concernant l'installation de 394 nouveaux compteurs d'eau GWF et de 840 émetteurs radio pour des relevés à distance - Approuvé I	Crédit CHF 244'000 Dépensés CHF 229'561	Les préavis sont terminés

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de Gestion
05/2019	Demande de crédit concernant la pose d'un collecteur d'eaux usées et d'un collecteur d'eaux claires, et le bouclage d'une conduite d'eau sous pression au Chemin des Philosophes	Crédit CHF 40'000 Dépensés CHF 38'488	Le préavis a été réouvert car la Commune est en attente des inscriptions des servitudes au registre foncier.
06/2019	Demande de crédit pour le financement de la réfection de la toiture du bâtiment Bâticom sis Chemin Pré-Morlot 1 à Arzier	Crédit CHF 175'000 Dépensés CHF 144'869	Approuvé le 01.04.2019 Le préavis est terminé et les subventions ont été reçues en 2020.
13/2019	Demande de crédit pour l'aménagement d'une présélection sur la route cantonale RC 24 C-P en relation avec le CSI Le Bix	Crédit CHF 330'000 Dépensés CHF 57'989	Approuvé le 18.11.2019 Le préavis est toujours en cours car lié à l'école du Muids (10/2018). Certaines dépenses ont été imputées dans le cadre du recours toujours en cours.

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de Gestion
14/2019	Demande de crédit de CHF 200'000. -- TTC pour l'agrandissement de la nurserie/garderie d'Arzier	Crédit CHF 200'000 Dépensés CHF 190'622	Approuvé le 23.09.2019 Travail terminé. Le montant a été intégralement remboursé par l'AISGE au début 2021.
15/2019	Demande de crédit destiné aux travaux de désaffectation d'une partie du cimetière d'Arzier avec la création d'un Columbarium et d'un Jardin du souvenir ainsi qu'à la réfection du cheminement piétonnier	Crédit CHF 120'000 Dépensés CHF 118'400	Le préavis est terminé.
18/2019	Demande de crédit pour la mise en place d'une peinture antirouille sur six chalets d'alpage	Crédit CHF 195'000	Approuvé le 18.11.2019 Le préavis est en cours mais les travaux n'ont pas commencé car pour toucher d'éventuels subsides, le plan directeur des routes des forêts et pâturages doit être finalisé.
19/2019	Demande de crédit pour le remplacement d'un véhicule et l'achat de deux véhicules	Crédit CHF 93'000 Crédit amendé CHF 73'280 Dépensés CHF 53'986	Approuvé tel qu'amendé le 02.12.2019. Préavis terminé.

Etat des préavis 2020

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de gestion
02/2020	Demande de crédit pour Collecteur EC - Gare du Muids - Ruisseau Le Bix	Crédit CHF 115'000 Dépensés CHF 79'817	Approuvé le 10.02.2020 Réception des travaux faite en juin 2021. En attentes des dernières factures
03/2020	Demande de crédit pour achat véhicule bâtiments	Crédit CHF 26'000 Dépensés CHF 25'644	Approuvé le 10.02.2020 Préavis terminé. Véhicule électrique acheté suite aux discussions liées au préavis 19/2019
04/2020	Demande de crédit pour Carrefour Sendys-Rue du Village admin / Rte de St-Cergue-Gare d'Arzier	Crédit CHF 240'000 Dépensés CHF 255'288	Approuvé le 25.05.2020 En attente de subventions.
05/2020	Demande de crédit pour Collecteur EC - Passage à niveau du Muids	Crédit CHF 25'000 Dépensés CHF 21'755	Approuvé le 25.05.2020 En attente d'un retour du NStCM.

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2020	Commentaires de la Commission de Gestion
08/2020	Demande de crédit pour Collecteur et ESP – Chemin de la Prise/Bossons Audry	Crédit CHF 2'808'000 Dépensés CHF 294'806	Approuvé le 15.06.2020 En cours. Le préavis sera terminé en 2023.
11/2020	Demande de crédit pour Aménagement locaux – Jardin d'Enfants	Crédit CHF 30'000 Dépensés CHF 29'964	Approuvé le 15.06.2020 Préavis terminé.
16/2020	Demande de crédit pour Revitalisation et remise à ciel ouvert d'un affluent du ruisseau Le Montant	Crédit CHF 470'000 Dépensés CHF 0.-	Refusé le 07.12.2020 Est lié au 03/2017 qui est toujours en attente d'une éventuelle subvention.
17/2020	Demande de crédit pour le Chalet le Croue - réfection de la toiture	Crédit CHF 300'000 Dépensés CHF 6'477	Approuvé le 07.12.2020 Sera probablement réalisé en 2021.

La Commission de Gestion remarque que les montants indiqués sous « dépensés » incluent les montants dépensés diminués des éventuels subsides reçus. Pour plus de transparence, la troisième colonne devrait inclure le crédit demandé, le montant total des dépenses, les subsides reçus et enfin le montant final à la charge de la Commune.

3. Gestion de la crise COVID-19

La Commission de Gestion tient à saluer la réponse de la Municipalité à la gestion de la crise COVID-19 et invite tous les Conseillers Communaux à lire le chapitre 0 du rapport de gestion.

Face à une situation inédite, la Municipalité a dû être créative et hyper-réactive. Beaucoup de décisions ont dû être prises rapidement durant le week-end alors que le Canton donnait ses directives le vendredi pour application le lundi. Malgré les difficultés, la Municipalité a toujours continué à se rencontrer et a réussi à assurer les services minimums de l'administration. Malgré un premier jour difficile, l'accès à la déchetterie a été repensé dès le lendemain pour éviter une file de véhicules sur la route cantonale et l'école a rapidement bénéficié des mesures d'hygiènes adéquates

Enfin, la distribution de masques, la mobilisation de bénévoles et la collaboration avec les commerces locaux ont été appréciés par la population d'Arzier-le Muids.

4. Gestion de l'eau potable

Dans le cadre de l'exercice 2020, la Commission de Gestion a rencontré Madame la Municipale Elvira Roelli et Messieurs Christian Vuillomenet et Marcel Vaucher le mercredi 28 avril 2021. Après une discussion d'une heure au Centre Communal d'Entretien, la Commission de Gestion a eu le privilège de visiter 3 sites :

- Le réservoir des Sendys
- Le réservoir des Coteaux
- La station de traitement des eaux et de pompage, ainsi que la source du Montant

D'un point de vue général, la Commission de Gestion a été impressionnée par la complexité de la gestion des eaux pour notre Commune. Messieurs Vuillomenet et Vaucher maîtrisent le sujet et nous les remercions de leur disponibilité lors de la visite et de leurs réponses à nos questions.

La Commune bénéficie d'un système de distribution des eaux de 4 étages qui permet de gérer la pression du réseau pour faire face à la pente sur laquelle notre commune se trouve :

- 1^{er} niveau pour le haut du village jusqu'au stand de tir
- 2^{ème} niveau pour la partie inférieure d'Arzier (sous la gare)
- 3^{ème} niveau pour le Muids
- 4^{ème} niveau pour la Clinique de Genolier

Des contrôles sur la qualité de l'eau sont effectués quasiment tous les jours et la Commission de Gestion a entrevu les deux classeurs d'auto-contrôle, ainsi que le plan de contingence

qu'utilise la Commune. La Commune a fait face à un audit de l'Office de la Consommation en 2020.

Suite aux restrictions d'eau des étés 2017, 2018 et 2020, il est important de mentionner que la Commune d'Arzier-le Muids utilise 187 litres d'eau par habitant par jour alors que la moyenne suisse est de 166 litres par habitant par jour. Ce total comprend la consommation de la Clinique de Genolier mais il descend à 156 litres par habitant par jour si on l'exclut.

Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les piscines qui consomment le plus mais plutôt l'arrosage des particuliers. Comme ce fût le cas durant les étés 2017 et 2018, il est certes possible d'utiliser exclusivement l'eau du lac lorsque le niveau de nos sources est trop bas mais le prix de revient du m³ passe ainsi de 3 à 57 centimes.

Pour le court à moyen terme, la Commune prévoit de renforcer les réserves d'eau en remplissant la nappe phréatique de la Cezille, située notamment sous le bois de Chêne, et qui alimentera directement la source du Montant. De plus, les puits de captage pour le réservoir des Coteaux sont en cours de rénovation.

Contrairement à d'autres communes telles que Duillier, l'arrosage à Arzier-le Muids se fait avec l'eau du robinet. Un deuxième réseau serait certainement trop coûteux mais la récupération d'eau de pluie individuelle pourrait être encouragée dans le futur.

Enfin, les émetteurs installés sur les compteurs ne semblent pas poser de problèmes majeurs et ont permis d'améliorer la gestion du décompte de l'eau.

5. Gestion du déneigement

La Commission de Gestion a étudié le déneigement. Selon les informations reçues, il y a actuellement deux parcours qui sont couverts par deux prestataires distincts. M. Guibert de Gland fait le petit parcours de 4.2km tandis que Mathieu Ruchat du Muids fait le long parcours de 11.6km. Ceux-ci se concentrent sur le déneigement des routes tandis que les employés communaux s'occupent des trottoirs.

Un service de garde est assuré par les employés communaux qui décident quand il faut activer le déneigement. Les tracteurs sont équipés de GPS qui permettent de vérifier les passages. Le NSTCM participe financièrement au déneigement du terrain de la gare d'Arzier.

6. Fonctionnement du bureau du Conseil Communal

Dans le cadre de l'exercice 2020 et pour faire suite aux discussions liées à certains procès-verbaux, la Commission de Gestion s'est penché le fonctionnement du bureau du Conseil Communal. La Commission a noté qu'une aide supplémentaire a été apportée à la rédaction de certains procès-verbaux à partir du mois d'août 2020.

La Commission a également noté des erreurs de formules et de report dans le calcul des vacations payées aux Conseillers Communaux.

Le Président du Conseil Communal a été informé de ces erreurs, en a pris note et a promis que les erreurs seraient corrigées avant la fin de la présente législature.

La Commission de Gestion recommande que chaque Conseiller reçoive un décompte individuel détaillé qui accompagnera chaque versement.

Pour rappel, les montants des indemnités du Conseil Communal pour la législature 2016-2021 étaient les suivants :

Président ou Vice-Présidents

Forfait fixe par séance du Conseil	CHF 150
Heure de vacation (tarif horaire)	CHF 35

Secrétaire ou secrétaire suppléante

Forfait fixe pour la rédaction du PV	CHF 300
Heures de vacation (maximum 20/séance)	CHF 35

Scrutateurs ou scrutateurs suppléants

Forfait fixe par séance du Conseil	CHF 150
------------------------------------	---------

Membres du Conseil Communal (hors bureau)

Jetons de présence par séance du Conseil	CHF 20
Heures de vacation par séance du bureau	CHF 35

Commissions

Forfait fixe par séance de commission	CHF 50
(ou pour les délégués concernés par séance d'associations intercommunales)	

Dépouillement votations ou élections

Président	CHF 100
Secrétaire (forfait par dépouillement)	CHF 80
Scrutateurs (forfait par dépouillement)	CHF 50
Vacations-horaires dès 14 heures (élections)	CHF 0.-

Huissier

Forfait fixe par séance du Conseil	CHF 40
------------------------------------	--------

7. Les plans directeurs des routes

L'an dernier, la Commission de Gestion avait parlé des investissements faits sur les routes au cours de 10 dernières années, ainsi que des plans directeurs pour les voies agricoles et non agricoles. Malheureusement et contrairement à ce qui avait été annoncé l'an dernier, le plan directeur pour les routes des forêts et pâturages n'est pas terminé. Ceci péjore certains préavis liés à divers travaux dans nos forêts et alpages qui pourraient bénéficier de subsides.

8. Chauffage à distance

A la page 30 du rapport de Gestion de la Municipalité, il est écrit qu'on « *peut cependant regretter la décision du Conseil Communal quant au chauffage à distance du CSS* ». La Commission de Gestion estime que la décision du Conseil Communal était liée à la reprise de nos installations par la Romande Energie mais pas à une remise en cause de nos systèmes de chaudière. Ainsi, la Commission de Gestion recommande que la Municipalité avance de manière prioritaire sur ce dossier avant l'hiver 2021-2022.

9. CCE

La Municipalité a décidé de ne pas travailler sur ce bâtiment en 2020. La Commission de Gestion constate toutefois que l'eau du CCE continue à être chauffée en été par le système de chauffage à copeaux alors qu'un autre système permettrait d'arrêter l'installation et d'économiser la chaudière.

10. Vœux de la Commission de Gestion

Pour résumer, la Commission de Gestion souhaite conserver un dialogue constructif avec la Municipalité. Elle recommande que dans le suivi des préavis, le montant des subventions reçues soit clairement indiqués et que la Municipalité facilite la récupération d'eau de pluie pour les particuliers.

Le bureau du Conseil Communal devra s'assurer que le paiement des vacances soit effectué avec plus de précision.

Enfin, la Commission de Gestion encourage la Municipalité à suivre les points mentionnés dans les sections 7 à 9 ci-dessus et que comme demandé depuis 2017, un inventaire servant la planification de la maintenance des bâtiments communaux (plan directeur et investissements) soit réalisé. Celui-ci pourrait s'inspirer du document de présentation du service des eaux mis à la disposition de la Commission de Gestion cette année.

Conclusions :

La Municipalité a géré l'année 2020 dans le cadre fixé par le conseil communal. Cette gestion a été faite au mieux des intérêts généraux de la commune.

Sur la base

- de la documentation mise à disposition de la Commission de Gestion.
- des commentaires et des réponses apportées aux questions de la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion recommande aux membres du conseil communal d'accepter le rapport de la municipalité sur la gestion 2020

Pour la Commission de Gestion ;

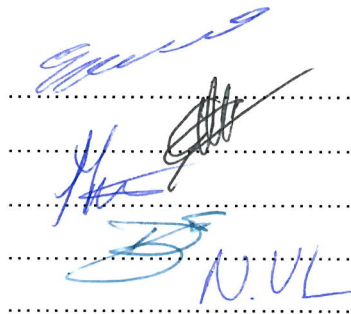
Philippe Esseiva, Président

Frédéric Guilloud

Eric Jaquet

Bernard Nicolet

Nicolas Vout



.....
.....
.....
.....
.....